

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU LUNDI 22 SEPTEMBRE 2025

Date de convocation : 16 septembre 2025

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Délibérations	CONSEILLERS			
	Présents	Pouvoirs	Absents	Votants
De la délibération n°25-125 à 25-126 incluse	26	05	07	31
De la délibération n°25-127 à 25-150 incluse	27	05	06	32
De la délibération n°25-151 à 25-152 incluse	26	05	07	31
Pour la délibération n°25-153	27	05	06	32
Pour la délibération n°25-154	26	04	07	30
De la délibération n°25-155 à 25-156 incluse	27	05	06	32

Secrétaire : Mme Élodie DUCASTEL

PRÉSENTS : M. PRIOLLAUD Maire, Mme. PERCHET, M. PIRES, Mme ROUZÉE, M. DUVÉRÉ, Mme LANGEARD, M. BAUCHARD, Mme OUADAH Adjoint, M. JUHEL, WUILQUE, Mme LETOURNEUR, M. GERMAIN, Mmes KOUYOUMDJIAN, VANDAMME, M. GAUTIER, Mme LEMAN, MM. BAZIRE, NIEL, Mme DUCASTEL, MM. FERRY, BRUN, ORTEGA (à partir de la délibération n°25-127) Mme LÉOSTIC, M. BALSAN, Mme LESAULNIER, MM. THOMAS, VALLEE Conseillers municipaux.

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

- Mme Anne TERLEZ ayant donné pouvoir à Mme Caroline ROUZÉE
- M. Daniel JUBERT Ayant donné pouvoir à M. Jean-Louis BAUCHARD
- Mme Maryline MICHAUD ayant donné pouvoir à Mme Elodie DUCASTEL
- M. Mikayil TOKDEMIR ayant donné pouvoir à M. Jean-Pierre DUVÉRÉ
- M. Marc RIVET ayant donné pouvoir à M. José PIRES

ABSENT: M. Charles SAVY

\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$

DÉLIBÉRATION : 25-126 Rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes relatif à la gestion de la Communauté d'Agglomération Seine Eure pour les exercices 2019 et suivants.

Certifié exécutoire
Par transmission en sous-
préfecture

Le :
Par affichage, le

26 SEP. 2025

26 SEP. 2025

Fait à Louviers, le 26 SEP. 2025

Le Maire,

François-Xavier PRIOLLAUD



Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20250922-25-126-DE
Date de télétransmission : 26/09/2025
Date de réception préfecture : 26/09/2025

N°25-126

**RAPPORT D'OBSERVATIONS DÉFINITIVES DE LA
CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES RELATIF À LA
GESTION DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SEINE EURE POUR EXERCICES 2019 ET SUIVANTS**

RAPPORT

Monsieur Le Maire rapporte que la Chambre régionale des comptes de Normandie a inscrit à son programme 2024 l'examen de la gestion de la Communauté d'agglomération Seine-Eure sur la période 2019-2023. Le contrôle s'est ouvert le 1^{er} juillet 2024 et l'entretien de fin de contrôle a eu lieu le 14 octobre 2024.

Le contrôle a porté sur l'information financière et comptable, la fiabilité des opérations comptables, la situation financière, la gestion des déchets et la gestion des centres aquatiques, ce dernier thème dans le cadre d'une enquête des juridictions financières sur la tarification des services publics locaux.

Lors de sa séance du 14 novembre 2024, la chambre a arrêté ses observations provisoires, qui ont été transmises au président de l'Agglomération, et pour les parties qui les concernent, aux tiers mis en cause.

Après avoir entendu les rapporteurs et pris connaissance des conclusions du procureur financier, la chambre, dans sa séance du 6 mars 2025, a examiné les réponses reçues et a arrêté le présent rapport d'observations définitives.

Le Conseil municipal est invité à prendre connaissance du rapport d'observations définitives de la Chambre régionale des comptes de Normandie sur la gestion de la Communauté d'agglomération Seine-Eure pour la période 2019-2023. Après débat, le Conseil municipal doit prendre acte de la communication de ces observations définitives.

DÉCISION

LE CONSEIL ayant entendu le rapporteur et ayant délibéré,

Vu le Code Général de Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-29,

Vu le Code des Juridictions Financières et notamment ses articles L.211-8 et L.243-6,

Vu le rapport d'observations définitives de la C.R.C. Normandie du 03 septembre 2025,

Considérant que le rapport d'observations définitives, intégrant les réponses de l'agglomération Seine-Eure a été communiqué le 03 septembre 2025,

Considérant que ce rapport doit être communiqué à l'assemblée délibérante et donner lieu à un débat.

PREND acte de la communication des observations définitives de la C.R.C. Normandie transmises à la Ville de Louviers le 03 septembre 2025 sur la gestion de la communauté d'agglomération Seine-Eure pour la période 2019-2023.

Le Conseil municipal prend acte

Pour copie conforme

Le Maire,

François-Xavier PRIOLLAUD